



EDITORIAL

Comme les autres, l'année 2016 a eu son lot d'événements divers, joyeux, émouvants ou plus tristes.

Le conseil départemental a de nouveau attribué le premier prix des villages fleuris à notre commune dans la catégorie des communes de moins de cinq cents habitants. Cette distinction récompense les communes sur la base de plusieurs critères tels que la qualité et le respect de l'environnement. Elle n'aurait pu nous être attribuée sans le travail quotidien de notre agent communal. Qu'il en soit remercié et félicité.

Dans le cadre du regroupement pédagogique avec Lioux et Murs, l'école de la commune accueille 37 élèves des sections maternelles et du cours préparatoire dans les deux classes. Depuis la rentrée Madame Charlène AMAND a rejoint Madame Violette VAUTHIER qui assure la direction depuis la rentrée scolaire 2014-2015 bien aguerrie au fonctionnement du regroupement.

Des contraintes personnelles ont nécessité une réaffectation du personnel communal intervenant dans et hors le temps scolaire ainsi qu'une redéfinition de leur poste. La fonction ATSEM (Assistante Maternelle) est toujours dévolue à Sandrine BOY qui a en charge également la garderie municipale. La responsabilité d'organiser les activités hors temps scolaire est confiée à Anaïs LESTOURNEL et Carine MEYNARD. Comme celui des enseignants, ce binôme donne pleine et entière satisfaction. Il est bon de rappeler que ces activités n'ont aucun caractère obligatoire et que la gratuité pour les familles des enfants y participant relève de la seule volonté politique des communes d'en assumer la charge financière y compris pour les transports scolaires dont la commune règle la part des familles (à savoir 110 € par enfant et par an) à la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon.

Les manifestations qui vous ont été proposées par les différentes associations, ou l'équipe municipale, ont connu des succès divers : fête votive et vide-grenier du 1^{er} dimanche du mois de Mai organisés directement par la municipalité, marché de Noël proposé par les Amis de l'Eglise sans oublier notre traditionnel vin chaud.

Votre participation est gage de votre intérêt et concourt à la motivation des bénévoles qui déploient maints efforts pour vous satisfaire. Malgré votre intérêt, il est toujours difficile pour les bénévoles d'assurer leur mission en sus de leur vie professionnelle, personnelle et familiale.

Sur le plan de la vie des associations, il est toutefois à déplorer la mise en sommeil de « la Falaise » ; la course pédestre le Lundi de Pentecôte n'a donc pas été organisée. A contrario, nous pouvons nous réjouir du réveil de l'association des boules AMICALE BOULISTE MURS-LIOUX-JOUCAS qui assurera quelques manifestations en 2017 mais ne prendra son régime de croisière qu'en 2018. Plusieurs jeunes adultes ont manifesté leur intérêt pour réactiver le comité des fêtes ; une période transitoire leur sera proposée par leur intégration à la commission communale, d'autres bonnes volontés pouvant, d'ailleurs, y être associées. Enfin, l'association « Lire à JOUCAS » a vu son bureau se renouveler, après le départ de sa Présidente Annick MASSE qui ne souhaitait plus assurer ses fonctions. Nous la remercions de ces nombreuses années de dévouement dédiées à l'Association. Elle a été remplacée par Sophie RICHARD rejointe par de nombreux bénévoles.

De nouveaux visages contribueront certainement à la vie de notre village. Mme et Mr XICOLA sont les nouveaux propriétaires du bistrot. La réouverture étant programmée début Février 2017. Souhaitons-leur une belle réussite dans leur nouvelle entreprise.

Côté culture, les séances mensuelles de cinéma de la STRADA, les soirées nomades en collaboration avec la Scène Nationale de Cavillon ont continué et la troupe de théâtre amateur de Gordes a présenté un spectacle de bonne facture. La fréquentation notamment estivale de la

JANVIER 2017

salle d'exposition où siègent les œuvres de Marion et Ulysse qui s'emploient à les renouveler régulièrement ne cesse de croître.

Concernant les travaux, plusieurs opérations ont été réalisées en 2016.

En début d'année, le parking de l'arène a pu être livré dans les délais pour le vide grenier. La simplicité des matériaux et la proportion de leur surface conjuguent les aspects esthétique et fonctionnel. L'arrosage des espaces verts sera désormais réalisé par le réseau d'irrigation du Canal de Provence.

Avant l'été, l'espace autour du moulin a été aménagé. Murs de soutènement, réorganisation du maillage des oliviers, pierres de protection et bancs offrent un espace paisible dont le temps ne pourra que le bonifier. L'inauguration est programmée le 20 mai 2017 pour la fête des moulins.

Au début de l'été, les quatre logements ont enfin été entrepris sous la direction de Monsieur Michel ROUX, architecte. Leur livraison est prévue au mois de juin 2017. De nouvelles familles pourront alors s'y installer et contribuer, comme nous l'avons toujours souhaité au maintien de l'effectifs de nos écoles.

En fin d'année les travaux d'aménagement de l'extérieur du centre culturel et de l'entrée de l'école ont été entrepris de sorte à ménager la sécurité des parents élèves et de ne créer aucune gêne pour les bus scolaires. Leur livraison devrait être effective au début du mois de Février 2017.

Pour 2017, le plan de financement étant pratiquement bouclé, la chaufferie au bois devrait être réalisée pour le prochain hiver.

La clôture du stade et des jeux sera mise en place pour empêcher les sangliers de faire des dégâts. Les chiens errants ou pas seront alors obligés de faire leurs besoins en d'autres lieux.

Une étude sur un aménagement piétonnier entre le parking du tennis, le parking sous les Commandeurs, le parking des Commandeurs, les nouveaux logements et le moulin ainsi que sur la requalification de la voie départementale a été confiée au service du Conseil Départemental et est à présent bien engagée. Les travaux seront entrepris à la double condition : que le plan de financement soit bouclé et que la coordination avec le conseil départemental, comme nous l'avons fait pour le centre du village, soit mise en place.

L'objectif de cette opération est bien entendu la sécurisation de la circulation des piétons entre les différents pôles attractifs. Il s'inscrit dans une démarche d'incitation des visiteurs d'un jour à stationner leur véhicule aux différents parkings aux entrées du village en leur proposant, par une signalétique appropriée, un parcours regroupant la totalité des points d'intérêts, culturel, cultuel, paysager et commerciaux.

Par ailleurs, pour prendre en compte les enjeux paysagers en matière d'affichage, la commune a prescrit l'élaboration de son Règlement Local de Publicité afin de se conformer à la Charte Signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon comme de nombreuses communes environnantes. L'objectif est de prendre en compte la loi du 12.07.2010 et son décret d'application qui apportent de nouvelles restrictions mais aussi de nouvelles possibilités. Selon le PNRL, ce projet devrait être entériné en octobre 2017 après enquête publique.

Cet éditorial ne peut se terminer sans que le sujet de l'intercommunalité ne soit abordé. Il va s'en dire que l'accouchement est difficile. Les projets engagés lors de la précédente mandature ont été achevés (zone d'activités d'Apt, crèche de Gargas, carrefour de Pied-Rousset, ...) ou en cours de réalisation (bâtiment ENEDIS à la zone d'activité d'APT, crèche d'APT, espace ludique du plan d'eau, station d'épuration de Céreste, ...). Le nombre phénoménal de réunions (comité, bureau, commissions, comités de pilotage, ...) est chronophage et sans rapport direct avec les services rendus à la population. Malgré l'investissement des élus, bien que les investissements réalisés ou programmés y contribueront certainement, l'élaboration d'un projet politique pour l'avenir de notre territoire n'est pas encore prêt à voir le jour.

L'avenir de notre territoire est d'ailleurs bien affecté avec la fermeture de la maternité d'Apt. Cette décision au niveau national est en totale contradiction avec les discours qui sont régulièrement clamés sur l'impérative nécessité d'un aménagement des zones rurales en vue de leur revitalisation. L'approche comptable antinomique avec le service public devient malheureusement prépondérante au mépris de l'expression des citoyens. La multitude de manifestations n'a pu faire infléchir une Administration sans âme. Les « mesures compensatoires » proposées ne peuvent satisfaire ni les élus ni la population d'un territoire rural qui souhaite naître et vivre au pays, que leurs enfants puissent y rester, que d'autres y soient attirés.

Lucien AUBERT.

JOUCAS

JANVIER 2017

Le Centre Périnatal de Proximité du Pays d'Apt : Coordonnateur du parcours de soins des futures mamans



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Centre Périnatal de Proximité du pays d'Apt fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h. Il coordonne en proximité et en partenariat la prise en charge des femmes enceintes et de leur bébé en assurant sur place la prise en charge avant et après l'accouchement.

Un parcours de soins coordonné

Le Centre Périnatal de Proximité (CPP) assure la prise en charge des femmes et des nouveaux nés en pré et post-partum, l'accouchement étant réalisé dans le centre hospitalier auquel est adossé le CPP et avec lequel il travaille en réseau : le CHI Cavaillon-Lauris pour les grossesses normales, le CH d'Avignon pour les grossesses pathologiques, dans le respect du libre choix de la patiente. En conséquence, le Centre Hospitalier du Pays d'Apt continue à prendre en charge, via le Centre Périnatal de Proximité, le parcours de la parturiente sur place en proximité, à l'exception de la phase d'accouchement : il pilote et coordonne le parcours de soins de la future maman inter-établissements. Une convention a été signée en ce sens entre les 3 établissements d'Apt, Avignon et Cavaillon.

Un suivi de la grossesse et du post-partum assuré en proximité

Le CPP assure ainsi sur Apt le suivi de la grossesse des futures mamans (consultations, échographies, cours de préparation à l'accouchement, dépistage des situations à risque social ou psycho-social, IVG...). Les futures mamans sont accueillies en consultations de sages-femmes et de gynécologues-obstétriciens (RV : 04.90.04.34.01).

A partir de la 32^{ème} semaine d'aménorrhée, l'orientation s'effectue en coordination avec les équipes des sites d'accouchement (Cavaillon ou Avignon prioritairement). Le CPP programme les rendez-vous (9^{ème} mois et anesthésiste) et organise les modalités de visite de la maternité d'accueil. Le CPP transfère directement le dossier médical de la parturiente afin d'assurer une continuité des soins optimale. Tout est fait pour faciliter les démarches de la future maman et l'accompagner.

Après le retour à domicile, la mère et l'enfant bénéficient, si besoin, dans le cadre du CPP, sur Apt, d'un suivi personnalisé notamment en ce qui concerne la rééducation périnéale, l'éducation pour les soins aux nouveaux nés, l'allaitement, la contraception. Des consultations de pédiatre sont proposées au Centre Hospitalier pour les nouveaux nés et enfants du 1^{er} âge (RV : 04.90.04.34.13).

Le développement de la chirurgie gynécologique ambulatoire

De manière complémentaire, le Centre Hospitalier du Pays d'Apt poursuit son activité de chirurgie gynécologique dans le cadre de son partenariat avec l'hôpital d'Avignon. Le gynécologue-obstétricien programme, après consultation, les interventions en ambulatoire.

Tous les professionnels du CPP du Centre Hospitalier du Pays d'Apt et des maternités partenaires sont mobilisés pour garantir aux parturientes une qualité de prise en charge optimale.

JANVIER 2017

Association

« Les Amis de L'Église de Joucas »

ACTIVITES 2016

Manifestations réalisées :

- L'Assemblée Générale de l'AAEJ s'est tenue le 04.06.2016 « à l'Hôtel des Commandeurs » ; un repas amical a suivi cette Assemblée Générale.
- Nous avons organisé 4 concerts de qualité durant l'année clôturés d'un apéritif.
 - ✓ Le 10.04.2016 : Les voix du chœur / Avec Annick Deschamps chef d'orchestre et 40 Choristes)
 - ✓ Le 16.07.2016 qui a eu un vif succès Avec 2 violonistes de l'Opéra de Marseille.
 - ✓ Le 20.08.2016 : Concert réussi avec l'ensemble « I anen »
 - ✓ Le 11.12. 2016 un beau concert de Noël avec une artiste lyrique de l'Opéra de Paris
- Un repas de bienfaisance à la Bastide de Gordes le 24.09.2016. (avec 60 personnes)
- Le Marché de Noël, rassemblant 14 exposants et artistes de la région, les 10 et 11 .12. 2016. avec l'aide efficace de la Mairie.
 - ✓ Une visite le 11.12.16 commentée du village par F. Poulain
 - ✓ Une tombola gratuite, dotée de nombreux lots en fin d'après-midi le 11.12.2016 suivie d'un apéritif.
 - ✓ Et Visite de La crèche (réalisée par des membres de l'Association) qui attire toujours beaucoup de monde ; elle est visible tous les jours jusqu'au 29.01.2017 inclus. On peut également la voir sur le site de Joucas

Réalisations 2016 :

Avec l'aide de la Mairie.

- Réfection du dallage de l'église.
- Ainsi que la réfection de la grande porte de l'église.
- Fixation d'une sellette pour la statue de St Jean Baptiste dans le chœur.
- Nettoyage et entretien du meuble bureau situé à l'entrée de l'église et de la vitrine permettant

l'affichage des manifestations (des messes, concerts etc.).

PROGRAMME 2017

Concernant l'AAEJ :

- Restauration du meuble très ancien de la sacristie, abritant les vêtements sacerdotaux et les objets cultuels.
- Nettoyage et entretien de la porte interne de la sacristie.
- Repeindre tout le soubassement de l'église : devis en attente.
- Panneau vitré d'affichage pour les manifestations à fixer (messes, concerts etc.).
- Revêtement (avec du tissu) des étagères supportant les statues.

Concernant la Mairie :

Réfection du sol de la Sacristie et peinture du plafond de la Sacristie.

Manifestations 2017 :

Lors de la future Assemblée générale de l'AAEJ, nous fixerons définitivement:

1. les dates envisagées ou les thèmes des concerts de l'été.
2. Un concert est prévu le samedi 22.07.17 avec l'ensemble « Sol Sub Nube ».
3. Un autre concert avec une pianiste et une chanteuse en Aout , la date sera précisée selon leur possibilité.
4. Une conférence « sur le Bailli de Suffren » par J. Doumens.
5. celle du Repas de Bienfaisance à la Bastide de Gordes en Septembre ;
6. Le Marché de Noël, s'il a lieu, les 09 et 10 décembre 2017, avec un concert ou une conférence le 11.12.16

La Présidente,
Henriette RAULOT-LAPOINTE

JOUCAS

JANVIER 2017

Association 3^{ème} Age « Les Chênes Verts »

Que le temps passe vite, et oui encore une année écoulée, mais je pense bien remplie au sein de l'association.

Malheureusement, le club vieillissant, il nous est difficile de renouveler de nouveaux adhérents malgré bien des jeunes retraités dans nos villages (Joucas, Murs, Lioux).

Nous avons une pensée pour notre vice-présidente Paulette Pillods qui nous a quitté brutalement et qui a laissé un grand vide dans notre club.

Comme tous les jeudis nous organisons, soit un concours de belote, soit un mini-loto. Des repas avec animation sont prévus au fil de l'année 2017 à la salle polyvalente.

Le 9 février à 14 h aura lieu l'Assemblée Générale suivi de la dégustation du gâteau des Rois arrosée de cidre doux et encaissement des cotisations 2017.

Si des personnes sont intéressées d'adhérer aux Chênes Verts nous vous invitons à venir à cette date à la salle polyvalente.

Le président, J-C JACQUET

Association « Lire à Joucas »

Depuis le mois de septembre 2016, une nouvelle équipe de bénévoles est en charge du fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Valérie, Emilie, Monique, Martine, Jacqueline, Yvette, Dominique, Claudine, Laurence, Maggy, Jacques, René et Robert vous accueillent les mardis et jeudis de 15 h à 18 h et le mercredi de 10 h à 12 h. Ces horaires ont été adaptés en fonction de ceux de l'école afin de faciliter la venue des parents et des enfants.

Une formation du logiciel ORPHEE, indispensable à l'adhésion de la bibliothèque au « Réseau des Médiathèques des Monts et Vallée du Calavon » a été dispensée à tous les bénévoles qui ont répondu présents à l'appel et nous les en remercions.

La régularité de votre fréquentation sera une récompense pour les bénévoles qui s'impliquent pour maintenir le bon fonctionnement de la bibliothèque.

Des livres, des échanges voilà qui vous promettent des moments agréables !

La Présidente, Sophie RICHARD

Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Joucas, Lioux et Murs

Pour cette année scolaire 2016/2017 l'association des parents d'élèves continue ses actions pour participer au financement de tous les projets de nos écoles.

Cette année encore nous avons proposé une vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année. Les bénéfices retirés cette année ont bien évolué par rapport à l'année dernière.

Nous remercions toutes les personnes de nos villages qui ont participé à la réussite de cette action.

On ne change pas une affaire qui marche ! Le père Noël est passé dans nos écoles de Joucas et Lioux, pour le plaisir de nos enfants. Nous avons fini l'année 2016 avec notre spectacle de magie annuel qui a ravi tous nos bambins.

2017 commence par notre loto des écoles qui aura lieu **le dimanche 22 janvier à 14h** au centre culturel de Joucas. Ce dernier est la plus grosse manifestation de l'année, c'est grâce à lui que nous dégageons nos plus gros bénéfices.

Pour débiter le printemps, nous organisons notre carnaval. Nous nous réunirons **le samedi 1^{er} avril** pour cette occasion à Joucas. Et nous n'oublierons pas le jugement du CARAMENTRAN.

Et pour finir cette année scolaire nous organiserons, en juin, notre fête de fin d'année **le samedi 24 juin** où les enfants nous présenteront leurs spectacles. En précèdera une kermesse suivie d'un repas partagé.

Naturellement tous les villageois de nos trois communes sont conviés à chacune de nos manifestations.

Nous remercions également nos mairies qui nous apportent toute leur aide tant financière que logistique.

La Présidente de l'APE Joucas, Lioux, Murs
Julie BAUTISTA

JOUCAS

JANVIER 2017

L'Amicale Bouliste Murs-Joucas-Lioux

L'Amicale Bouliste est enfin sortie de sa sieste entamée il y a quelques années, et ce sous la forme de l'Amicale Bouliste Murs-Joucas-Lioux.

Petite présentation rapide de ses nouveaux dirigeants :

- ICARD Thibault, président
- GARCIN Thierry et QUEYTAN Laurent, vice-présidents
- BARTHEYE Nelly, trésorière
- PAVANI Claude, trésorier adjoint
- GARCIN Audrey, secrétaire
- CHIAPELLA Anthony, secrétaire adjoint
- LAVAGNE Jean-Jacques et PANSANEL Stéphane, membres du Conseil d'Administration.

Nous sommes tous heureux de ce réveil, nos événements seront tous placés sous le signe de la convivialité autour de notre sport provençal adoré !

Parce qu'il ne faut oublier personne, le club aura également sa section féminine et sa section jeune.

L'équipe dirigeante tient à remercier Robert Moureau, ancien président de l'Amicale Bouliste, qui nous a accompagné tout au long de la reprise du club, merci à toi Robert !

Au plaisir de vous accueillir sur nos prochains événements (plus d'informations prochainement).

- Pour tous ceux et celles qui souhaiteraient s'inscrire au club et devenir licenciés, n'hésitez pas, contactez-nous:
- Par mail à l'adresse suivante:
amicalebouliste-mjl@laposte.net
- Par notre page Facebook : Amicale Bouliste Murs-Joucas-Lioux.
- Ou directement auprès de l'équipe dirigeante.


Merci à tous, et en oubliant pas de vous souhaiter bien évidemment tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et à bientôt !

Le bureau.

CINEMA D'ART ET D'ESSAI ITINERANT
la Strada
ASSOCIATION LOI 1901

Cinéma Itinérant au Centre Culturel de Joucas


MARDI 7 FEVRIER 2017 A 20H30



SULLY


Drame de Clint Eastwood
Réalisé par Michel Leclerc
Avec Tom Hanks, Aaron Eckhart, Laura Linney....

MARDI 7 MARS 2017 A 20H30




LA MECANIQUE DE L'OMBRE

Thriller de Thomas Kruithof
Avec François Cluzet, Denis Podalydès, Sami Bouajila...



la Garance
SCÈNE NATIONALE DE CAVAILLON

LE MERCREDI 8 FEVRIER 2017 A 20H30
Au Centre Culturel de Joucas
DU REVE QUE FUT MA VIE



Les Anges au Plafond – Camille Trouvé
Spectacle de Marionnettes à partir de 14 ans
Tarifs Nomades : 12€/ 10€/ 8€/ 3€
Réservations : 04 90 78 64 64
Plus d'info sur lagarance.com

JOUCAS

JANVIER 2017

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES



Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

Conformément à l'arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R. 5 et R. 60 du Code Electoral, quelle que soit la taille de la commune, il est désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité à l'appui de sa carte électorale pour pouvoir voter.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE AGENCE POSTALE



Lundi au vendredi de 9h -12h30
et le samedi de 10h- 11h30.

☎ 04 90 05 78 00

☎ 04 90 05 77 80

Courriel : contact@joucas.fr Site : www.joucas.fr

LA GYM



Mardi de 12h30 à 13h30

Cours organisés par : Catherine MONSEF-SUET
Renseignements au : 06 62 55 61 39

Service Gagnant

YOGA



Des cours de Yoga vous sont proposés au Centre Culturel (Salle à l'étage) par Nathalie BIOSCA.

Renseignements au : 06 70 20 11 84

CINEMA



Tous les 1^{er} mardi du mois un film proposé par le cinéma itinérant au centre culturel de Joucas.



Olivier TOUPLAIN coach de tennis anime durant les petites vacances les semaines Joucas Sports Loisirs et Jeunesse pour les enfants de 6 à 16 ans.

Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que la semaine JLSJ des vacances d'hiver aura lieu du LUNDI 13 AU VENDREDI 17 FEVRIER 2017 inclus. Inscriptions et renseignements en mairie au 04.90.05.78.00 ou contact@joucas.fr.

NOUVEAU A JOUCAS !!

Ouverture d'un atelier de tapissier décorateur, confection sur mesure, retouches,

À compter de septembre 2017 au hameau Les Gardiols

Contact Muriel Pontet STARTARI au 06 76 71 23 91.



JOUCAS

JANVIER 2017

Paulette : mon adjointe d'un temps, une vie active tous le temps

Comme beaucoup des plus anciens du village, j'ai connu Paulette un jour au bar des Commandeurs en 1980. Avec des amis nous refaisions régulièrement le monde. Elle et son époux avaient choisi de donner une nouvelle impulsion à leur vie commune en quittant leur région natale (Haute Saône). Bien qu'ignorant tout de la profession elle a dirigé l'établissement, bar-restaurant-hôtel, en véritable maîtresse de maison. Peu de temps après avoir passé la main des Commandeurs, elle a répondu présente à la sollicitation du maire de l'époque, Hubert Richard, pour assurer le cantine et faire manger quotidiennement la cinquantaine d'élèves. Cet épisode terminé je lui ai demandé d'intégrer l'équipe municipale. Elle n'a pas hésité malgré ses doutes sur ses capacités. Elle seule avait des doutes. Je dois dire que pendant les deux mandatures elle m'a fait part de ses avis, réflexions et conseils dont leur pertinence n'avait d'égale que la discrétion avec laquelle elle me les communiquait. Sa volonté de « laisser sa place » au conseil municipal n'était pas le signe d'un arrêt de l'intérêt pour la vie du village et son besoin de rencontres. Dans plusieurs fonctions au sein du club « les chênes verts » elle a continué à être une animatrice reconnue et un catalyseur indéfectible. D'un altruisme inné, cette dame de quatre-vingt printemps a porté des gâteaux qu'elle préparait à « ses petits vieux » de l'hôpital de Gordes jusqu'à la veille de son départ !

Quels regrets aurais-je, aurions-nous eu de ne pas la rencontrer ?

Lucien AUBERT
Maire de JOUCAS

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

ROCCHIA Noemie, Lucie
Née le 30.04.2016 à APT

MARIAGES :

BERTHELOT Tristan
Et **DESORMEAUX** Marine
Mariés le 11.06.2016 à JOUCAS

RICHARD Thibaud
Et **SEACOMBE** Meggie
Mariés le 30.04.2016 à JOUCAS

SCHOEFFEL Marc
Et **AUBERT** Agathe
Mariés le 02.07.2016 à JOUCAS

STORMS Guy
Et **VERBOVEN** Kristel
Mariés le 03.09.2016 à JOUCAS

DECES :

BONAMY André
Décédé le 15.08.2016 à AVIGNON

CHIAPELLA Denise
Décédée le 26.05.2016 à APT

DUVERGER Jean-Marc
Décédé le 19.02.2016 à JOUCAS

GARCIA Maria
Décédée le 19.07.2016 à GORDES

MOULTON William
Décédé le 29.04.2016 à APT

PILLODS Paulette
Décédée le 30.10.2016 à JOUCAS

SERRE Diomira
Décédée le 30.03.2016 à APT

JOUCAS

JANVIER 2017



*Lucien AUBERT, Maire de Joucas
Et son Conseil Municipal*

*Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017 et ont le plaisir
de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le*

*Vendredi 27 Janvier 2017
À 18h30
Au Centre culturel
À JOUCAS*

Un cocktail clôturera cette cérémonie.

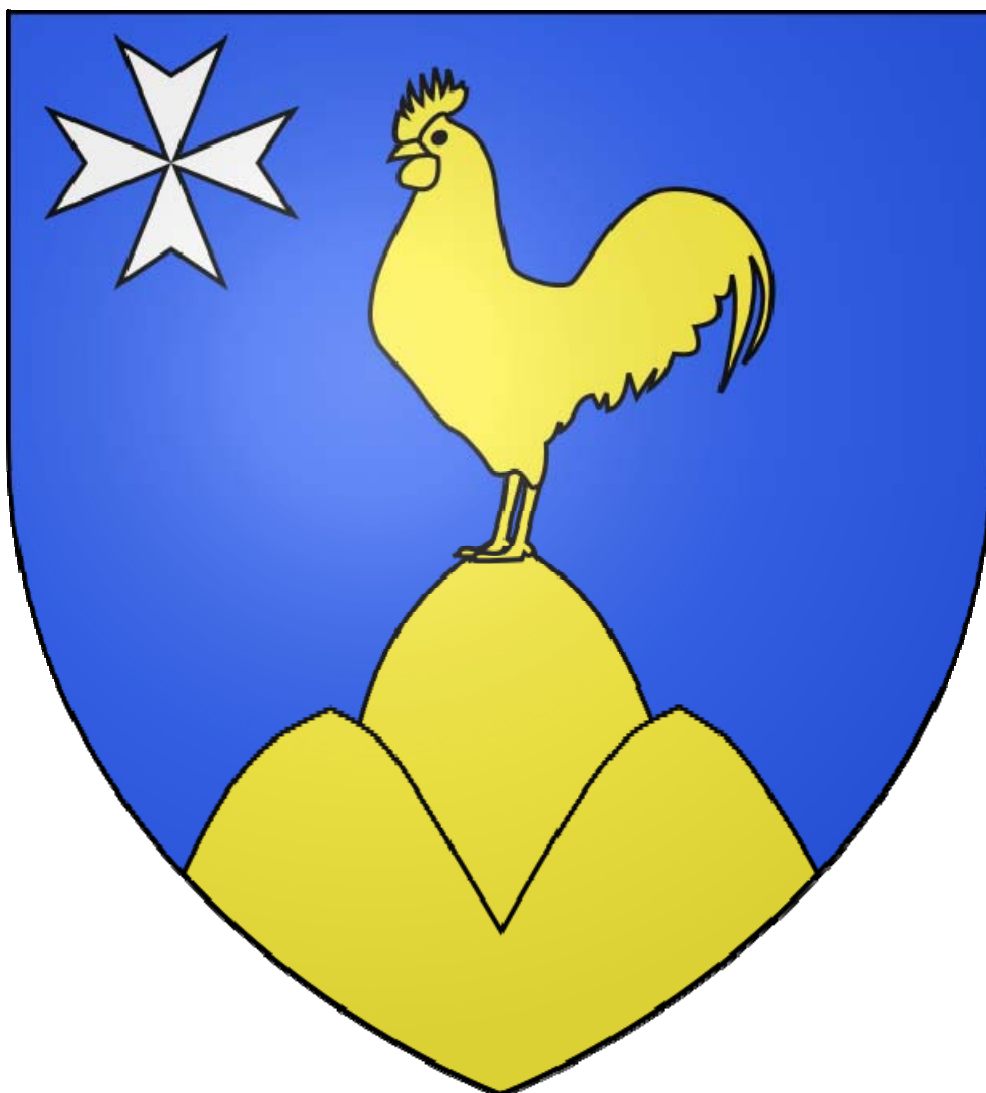


JOUCAS

JANVIER 2017

Suivez nous toute l'année et consultez notre site internet

www.joucas.fr



JOUCAS